

Notice d'utilisation

AMAZONE

Packer

T-Pack U 1450-880



33c905-1

MG5495
BAH0080-3 03.21
Printed in Germany

SmartLearning



**Avant la mise en service,
veuillez lire attentivement la
présente notice d'utilisation et
vous conformer aux consignes
de sécurité qu'elle contient !
A conserver pour une utilisation
ultérieure !**

fr



IL NE DOIT PAS

paraître superflu de lire la notice d'utilisation et de s'y conformer; car il ne suffit pas d'apprendre par d'autres personnes que cette machine est bonne, de l'acheter et de croire qu'elle fonctionne toute seule. La personne concernée ne nuirait alors pas seulement à elle-même, mais commettrait également l'erreur, de reporter la cause d'un éventuel échec sur la machine, au lieu de s'en prendre à elle-même. Pour être sûr de votre succès, vous devez vous pénétrer de l'esprit de la chose, ou vous faire expliquer le sens d'un dispositif sur la machine et vous habituer à le manipuler. Alors vous serez satisfait de la machine et de vous même. Le but de cette notice d'utilisation est que vous parveniez à cet objectif.

Leipzig-Plagwitz 1872. Rud. Stark.

Données d'identification

Constructeur : AMAZONEN-WERKE
H. DREYER SE & Co. KG

N° d'ident. machine:

Type : T-Pack U 1450-880

Pression système autorisée (en bar) : 210 bar

Année de construction :

Usine:

Poids à vide (en kg) :

Poids total autorisé (en kg) :

Charge maximale (en kg) :

Adresse du constructeur

AMAZONEN-WERKE
H. DREYER SE & Co. KG
Postfach 51
D-49202 Hasbergen
Tél. : + 49 (0) 5405 50 1-0
Fax : + 49 (0) 5405 501-234
E-mail : amazone@amazone.de

Commande de pièces de rechange

Les listes de pièces détachées figurent dans le portail des pièces détachées avec accès libre sous www.amazone.de.

Veuillez adresser vos commandes à votre concessionnaire AMAZONE.

Informations légales relatives à la notice d'utilisation

Numéro de document : MG5495

Date de création : 03.21

© Copyright AMAZONEN-WERKE H. DREYER SE & Co. KG, 2014

Tous droits réservés.

La reproduction, même partielle, est autorisée uniquement avec l'autorisation préalable de AMAZONEN-WERKE H. DREYER SE & Co. KG.

Avant-propos

Avant-propos

Cher client,

Vous avez choisi d'acquérir un produit de qualité, issu de la vaste gamme de produits proposée par AMAZONEN-WERKE, H. DREYER SE & Co. KG, et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

À la réception de la machine, veuillez vérifier qu'il ne manque rien et que la machine n'a pas été endommagée pendant le transport. Assurez-vous que la machine livrée est complète et comporte tous les équipements en option commandés, en vous aidant du bordereau de livraison. Seules les réclamations immédiates seront prises en considération.

Avant la mise en service, veuillez lire cette notice d'utilisation et respecter les consignes qu'elle contient, en particulier celles relatives à la sécurité. Après avoir lu soigneusement la notice, vous serez en mesure de tirer le meilleur parti de votre nouvelle machine.

Veuillez vous assurer que tous les utilisateurs de la machine ont bien lu la présente notice d'utilisation avant de procéder à la mise en service.

Si vous avez des questions ou rencontrez des problèmes, veuillez consulter cette notice d'utilisation ou contactez votre partenaire de services local.

Un entretien régulier et le remplacement en temps utile des pièces usées ou endommagées sont indispensables pour accroître la durée de vie de votre machine.

Avis de l'utilisateur

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous actualisons régulièrement nos notices d'utilisation. A cet égard, vos suggestions d'amélioration nous permettent de rendre nos notices d'utilisation plus agréables et faciles à utiliser. Par conséquent, n'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions par télécopie.

AMAZONEN-WERKE

H. DREYER SE & Co. KG

Postfach 51

D-49202 Hasbergen

Tél. : + 49 (0) 5405 50 1-0

Fax : + 49 (0) 5405 501-234

E-mail : amazone@amazone.de

1	Remarques destinées aux utilisateurs.....	7
1.1	Objet du document.....	7
1.2	Indications de direction dans la notice d'utilisation	7
1.3	Conventions utilisées	7
2	Consignes générales de sécurité	8
2.1	Obligations et responsabilité.....	8
2.2	Conventions relatives aux symboles de sécurité.....	10
2.3	Mesures à caractère organisationnel.....	11
2.4	Dispositifs de sécurité et de protection	11
2.5	Mesures de sécurité informelles	11
2.6	Formation du personnel	12
2.7	Mesures de sécurité en service normal	13
2.8	Dangers liés aux énergies résiduelles	13
2.9	Entretien et réparation, élimination des pannes	13
2.10	Modifications constructives	13
2.10.1	Pièces de rechange et d'usure, ainsi que produits auxiliaires	14
2.11	Nettoyage et élimination des déchets.....	14
2.12	Poste de travail de l'utilisateur	14
2.13	Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine	15
2.13.1	Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages	19
2.14	Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité	21
2.15	Travail respectueux des règles de sécurité	21
2.16	Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur	22
2.16.1	Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents	22
2.16.2	Outils portés.....	25
2.16.3	Nettoyage, entretien et réparation	26
3	Chargement et déchargement	27
4	Description de la machine	28
4.1	Vue d'ensemble des modules.....	28
4.2	Utilisation conforme	30
4.3	Espace dangereux et zones dangereuses	31
4.4	Plaque signalétique et marquage CE	32
4.5	Caractéristiques techniques.....	32
4.6	Équipement nécessaire du tracteur	33
4.7	Données concernant le niveau sonore	33
5	Structure et fonction.....	34
5.1	Bâti d'attelage	35
5.2	Dispositif d'appui.....	35
5.3	Garniture filetée	36
5.4	Catégories d'attelage	36
5.5	Poids supplémentaire (option)	37
5.6	Montage frontal (option).....	37
5.7	Éclairage (option).....	37
6	Mise en service	38
6.1	Contrôle des caractéristiques requises du tracteur	39
6.1.1	Calcul des valeurs réelles de poids total du tracteur, de charge par essieu de celui-ci et de capacité de charge des pneus, ainsi que du lestage minimum requis	39
6.1.1.1	Données nécessaires pour le calcul [combinaison avec semoir]	40
6.1.1.2	Calcul du lestage minimum requis à l'avant $G_{V\min}$ du tracteur pour assurer sa manœuvrabilité	41

Table des matières

6.1.1.3	Calcul de la charge réelle sur l'essieu avant du tracteur $T_{V\text{ tat}}$	41
6.1.1.4	Calcul du poids total réel de l'ensemble tracteur et machine.....	41
6.1.1.5	Calcul de la charge réelle sur l'essieu arrière du tracteur $T_{H\text{ tat}}$	41
6.1.1.6	Capacité de charge des pneumatiques du tracteur	41
6.1.1.7	Données nécessaires pour le calcul [fonctionnement solo].....	42
6.1.1.8	Calcul du lestage minimum requis à l'avant $G_{V\text{ min}}$ du tracteur pour assurer sa manœuvrabilité.....	43
6.1.1.9	Calcul de la charge réelle sur l'essieu avant du tracteur $T_{V\text{ tat}}$	43
6.1.1.10	Calcul du poids total réel de l'ensemble tracteur et machine.....	43
6.1.1.11	Calcul de la charge réelle sur l'essieu arrière du tracteur $T_{H\text{ tat}}$	43
6.1.1.12	Capacité de charge des pneumatiques du tracteur	43
6.1.1.13	Tableau	44
6.2	Immobilisation du tracteur/de la machine	45
7	Attelage et dételage de la machine	46
7.1	Conduites hydrauliques.....	47
7.1.1	Branchement des conduites hydrauliques	48
7.1.2	Débranchement des conduites hydrauliques.....	48
7.2	Attelage de la machine.....	49
7.2.1	Attelage du Packer sur le tracteur.....	50
7.2.2	Attelage du semoir au Packer	52
7.3	Dételage de la machine	52
8	Utilisation de l'outil	54
8.1	Utilisation.....	54
8.2	Déplacements sur la voie publique	55
9	Nettoyage, entretien et réparation	56
9.1	Nettoyage	57
9.2	Planning de maintenance.....	58
9.3	Circuit hydraulique.....	59
9.3.1	Marquage des conduites hydrauliques	60
9.3.2	Critères d'inspection concernant les conduites hydrauliques	60
9.3.3	Pose et dépose des conduites hydrauliques	61
9.4	Vérification de la pression de gonflage des pneumatiques du châssis	62
9.5	Contrôle visuel des chevilles de bras inférieurs.....	62
9.6	Couples de serrage des vis.....	63
10	Notes	65

1 Remarques destinées aux utilisateurs

Le présent chapitre fournit des informations concernant la manière d'exploiter cette notice d'utilisation.

1.1 Objet du document

La présente notice d'utilisation

- décrit les modalités d'utilisation et d'entretien de la machine.
- fournit des instructions importantes pour une utilisation efficace et en toute sécurité de la machine.
- fait partie intégrante de la machine et doit être conservée à proximité de celle-ci ou sur le tracteur.
- doit être conservée pour une utilisation ultérieure.

1.2 Indications de direction dans la notice d'utilisation

Toutes les indications d'emplacement dans la notice d'utilisation sont fournies par rapport au sens de la marche.

1.3 Conventions utilisées

Consignes opératoires et réactions

Les actions à exécuter par l'utilisateur sont représentées sous formes de consignes opératoires numérotées. Il convient de respecter l'ordre indiqué des consignes. La réaction consécutive à l'application de la consigne opératoire correspondante est signalée, le cas échéant, par une flèche. Exemple :

1. Consigne opératoire 1
→ Réaction de la machine à la consigne opératoire 1
2. Consigne opératoire 2

Enumérations

Les énumérations sans indication d'un ordre à respecter impérativement se présentent sous la forme d'une liste à puces (points d'énumération). Exemple :

- Point 1
- Point 2

Indications de position dans les illustrations

Les chiffres entre parenthèses renvoient aux indications de position dans les illustrations.

Exemple (6) → Position 6

2 Consignes générales de sécurité

Ce chapitre comporte des consignes importantes pour une utilisation en toute sécurité de la machine.

2.1 Obligations et responsabilité

Respect des consignes exposées dans la notice d'utilisation

La connaissance des consignes de sécurité essentielles et des prescriptions de sécurité constitue une condition préalable fondamentale à l'utilisation en toute sécurité et au fonctionnement sans incident de la machine.

Obligations de l'exploitant

L'exploitant s'engage à confier l'utilisation de la machine exclusivement à des personnes qui

- connaissent les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.
- ont été formées au travail sur/avec la machine,
- ont lu et compris la présente notice d'utilisation.

L'exploitant s'engage à

- faire en sorte que les pictogrammes d'avertissement sur la machine demeurent lisibles.
- remplacer les pictogrammes d'avertissement abîmés.

Obligations de l'utilisateur

Toutes les personnes amenées à travailler sur/avec la machine s'engagent, avant le début du travail, à

- respecter les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.
- lire et à respecter le chapitre « Consignes générales de sécurité » de cette notice d'utilisation.
- lire le chapitre « Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine » (page 15) de cette notice d'utilisation et à suivre les consignes de sécurité des pictogrammes lors du fonctionnement de la machine.
- se familiariser avec le fonctionnement de la machine.
- lire les chapitres de cette notice importants pour l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Si l'utilisateur constate qu'un dispositif présente un risque pour la sécurité, il doit immédiatement prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer le défaut. Si cette tâche ne relève pas des attributions de l'utilisateur ou s'il ne possède pas les connaissances techniques suffisantes à cet effet, il doit signaler le défaut à son supérieur (exploitant).

Risques liés à l'utilisation de la machine

La machine a été construite selon l'état de la technique et les règles de sécurité reconnues. Néanmoins, l'utilisation de la machine peut constituer une source de risques et de préjudices

- pour la vie et la santé des utilisateurs ou de tiers,
- pour la machine proprement dite,
- pour d'autres biens matériels.

Utilisez la machine exclusivement

- conformément à sa finalité.
- dans un état ne présentant aucun risque pour la sécurité.

Remédiez immédiatement aux dysfonctionnements susceptibles de nuire à la sécurité.

Garantie et responsabilité

En principe, nos « conditions générales de vente et de livraison » sont applicables. Celles-ci sont mises à la disposition de l'exploitant au plus tard à la signature du contrat. Les demandes en garantie et en responsabilité afférentes à des dommages corporels et matériels sont exclues, dès lors qu'elles sont imputables à une ou plusieurs des causes suivantes :

- utilisation non conforme de la machine.
- montage, mise en service, utilisation et entretien inappropriés de la machine.
- utilisation de la machine avec des dispositifs de sécurité défectueux ou des dispositifs de protection et de sécurité mal installés ou non opérationnels.
- non-respect des consignes stipulées dans la notice d'utilisation concernant la mise en service, le fonctionnement et l'entretien.
- modifications constructives de la machine.
- défaut de surveillance des pièces d'usure de la machine.
- réparations non conformes.
- catastrophes découlant de l'action de corps étrangers et cas de force majeure.

2.2 Conventions relatives aux symboles de sécurité

Les consignes de sécurité sont identifiées par le symbole triangulaire de sécurité et le terme d'avertissement qui le précède. Ce terme d'avertissement (DANGER, AVERTISSEMENT, ATTENTION) décrit l'importance du risque encouru et a la signification suivante :



DANGER

caractérise un danger immédiat de niveau élevé qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves (perte de membres ou dommages à long terme).

Le non-respect de ces consignes peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



AVERTISSEMENT

caractérise un danger potentiel de niveau moyen qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures corporelles (extrêmement graves).

Le non-respect de ces consignes peut, dans certaines circonstances, entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



ATTENTION

caractérise un danger de faible niveau qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels d'importance réduite à moyenne.



IMPORTANT

caractérise une obligation d'adopter un comportement particulier ou d'effectuer une action spécifique pour l'utilisation correcte de la machine.

Le non-respect de ces consignes peut être source de dysfonctionnements sur la machine ou d'incidents dans son environnement.



REMARQUE

caractérise des conseils d'utilisation et des informations particulièrement utiles.

Ces conseils vous aident à utiliser au mieux toutes les fonctions de la machine.

2.3 Mesures à caractère organisationnel

L'exploitant doit fournir les équipements de protection individuelle nécessaires, par exemple :

- des lunettes de protection,
- des chaussures de sécurité,
- une combinaison résistante aux produits chimiques,
- un équipement de protection de la peau, etc.



La notice d'utilisation

- doit toujours être conservée sur le lieu d'utilisation de la machine.
- doit être accessible à tout instant aux utilisateurs et au personnel d'entretien.

Vérifiez régulièrement tous les dispositifs de sécurité existants.

2.4 Dispositifs de sécurité et de protection

Avant toute mise en service de la machine, les dispositifs de sécurité et de protection doivent dans leur ensemble être installés convenablement et être opérationnels. Vérifiez régulièrement tous les dispositifs de sécurité et de protection.

Dispositifs de sécurité défectueux

Les dispositifs de sécurité ou de protection défectueux ou démontés peuvent être à l'origine de situations dangereuses.

2.5 Mesures de sécurité informelles

Outre les consignes de sécurité contenues dans cette notice d'utilisation, veuillez également tenir compte des réglementations nationales applicables relatives à la prévention des accidents et à la protection de l'environnement.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez à respecter les règles du code de la route.

2.6 Formation du personnel

Seules les personnes ayant reçu une formation sont habilitées à travailler sur/avec la machine. Il convient de définir les responsabilités des personnes concernant l'utilisation et la maintenance.

Une personne en formation ne pourra travailler sur/avec la machine que sous la surveillance d'une personne expérimentée.

Personnel \ Activité	Personne spécialement formée à cette activité ¹⁾	Personne instruite ²⁾	Personnes ayant suivi une formation spécialisée (atelier spécialisé) ³⁾
Chargement/transport	X	X	X
Mise en service	--	X	--
Installation, mise en place d'équipements	--	--	X
Fonctionnement	--	X	--
Entretien	--	--	X
Recherche et résolution de pannes et d'incidents	X	--	X
Elimination des déchets	X	--	--

Légende :

X..autorisée

--..non autorisée

- 1) Une personne capable d'assumer une tâche spécifique et pouvant l'effectuer pour une société dûment qualifiée.
- 2) Est considérée comme instruite une personne qui a été informée des tâches qui lui sont confiées et des dangers possibles en cas de comportement inapproprié et, le cas échéant, a bénéficié d'une spécialisation à ce propos. Cette personne a également été informée des dispositifs et mesures de protection nécessaires.
- 3) Les personnes ayant suivi une formation spécialisée sont considérées comme de la main-d'œuvre qualifiée. Elles peuvent, en raison de leur formation spécialisée et de leurs connaissances des réglementations spécifiques, évaluer les travaux qui leur sont confiés et identifier les dangers potentiels.

Remarque :

Il est possible d'acquérir une qualification équivalente à une formation spécialisée en ayant exercé pendant plusieurs années une activité dans le domaine concerné.



Seul un atelier spécialisé est habilité à effectuer les opérations d'entretien et de réparation de la machine, lorsque ces opérations sont signalées par la mention supplémentaire "opération atelier". Le personnel d'un atelier spécialisé dispose des connaissances nécessaires ainsi que des moyens appropriés (outillage, dispositifs de levage et de soutien) pour exécuter correctement et en toute sécurité les opérations d'entretien et de réparation.

2.7 Mesures de sécurité en service normal

Utilisez la machine uniquement lorsque tous les dispositifs de sécurité et de protection sont pleinement opérationnels.

Effectuez un contrôle visuel de la machine au moins une fois par jour afin de détecter d'éventuels dommages extérieurs et de vous assurer du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de protection.

2.8 Dangers liés aux énergies résiduelles

Faites attention à la présence d'énergies résiduelles mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électriques/électroniques au niveau de la machine.

Prenez, à cet égard, les mesures adaptées en informant le personnel utilisant la machine. Vous trouverez par ailleurs des consignes détaillées dans les chapitres concernés de cette notice d'utilisation.

2.9 Entretien et réparation, élimination des pannes

Effectuez toutes les opérations de réglage, d'entretien et de révision prescrites, en respectant les périodicités stipulées.

Prenez les mesures appropriées concernant les fluides de service, tels que l'air comprimé ou le fluide hydraulique, afin d'éviter une mise en service accidentelle.

En cas d'opérations de remplacement, arrimez soigneusement les ensembles relativement volumineux aux outils de levage.

Vérifiez que les raccords à visser sont bien serrés. Une fois les travaux de maintenance terminés, vérifiez le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.

2.10 Modifications constructives

Les modifications, ainsi que les ajouts ou transformations au niveau de la machine ne doivent pas être effectués sans l'autorisation de AMAZONEN-WERKE. Cela s'applique également aux soudures sur les pièces porteuses.

Tous les ajouts ou transformations nécessitent une autorisation écrite de AMAZONEN-WERKE. Utilisez exclusivement les accessoires et éléments de transformation homologués par AMAZONEN-WERKE, afin par exemple de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales.

Les véhicules faisant l'objet d'une licence d'exploitation officielle ou présentant des dispositifs et équipements associés, lesquels disposent d'une licence d'exploitation valide ou d'une autorisation de circuler conformément aux règles du code de la route, doivent être dans l'état stipulé par la licence ou l'autorisation.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à la rupture de pièces porteuses.

En principe, il est interdit

- d'effectuer des alésages sur le cadre ou le châssis.
- de réaléser des trous existants sur le cadre ou le châssis.
- d'effectuer des opérations de soudure sur les pièces porteuses.

2.10.1 Pièces de rechange et d'usure, ainsi que produits auxiliaires

Remplacez immédiatement les éléments de la machine qui ne sont pas en parfait état de fonctionnement.

Utilisez exclusivement des pièces de rechange et des pièces d'usure d'origine AMAZONE ou des pièces homologuées par AMAZONEN-WERKE, afin de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales. En cas d'utilisation de pièces de rechange et de pièces d'usure d'un autre fabricant, leur conformité aux conditions de sollicitation et de sécurité ne peut être garantie.

AMAZONEN-WERKE décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de pièces de rechange et d'usure ou de produits auxiliaires non homologués.

2.11 Nettoyage et élimination des déchets

Manipulez et éliminez les agents et matériaux utilisés en respectant la législation en vigueur, en particulier

- lors des travaux sur les systèmes et dispositifs de lubrification et
- lors des opérations de nettoyage avec des solvants.

2.12 Poste de travail de l'utilisateur

La machine ne doit être pilotée que par une seule personne, à partir du siège conducteur du tracteur.

2.13 Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur la machine



Gardez tous les pictogrammes d'avertissement de la machine toujours dans un état propre et lisible. Remplacez les pictogrammes illisibles. Commandez les pictogrammes d'avertissement chez le revendeur en indiquant leur référence (par ex. MD 075).

Structure des pictogrammes d'avertissement

Les pictogrammes d'avertissement marquent les zones dangereuses sur la machine et avertissent des risques résiduels. Ces zones sont constamment soumises à des risques effectifs ou inattendus.

Un pictogramme d'avertissement comporte deux zones :



Zone 1

décrit le risque encouru sous forme illustrée, à l'intérieur d'un symbole de sécurité de forme triangulaire.

Zone 2

affiche la consigne illustrée permettant d'éviter le risque.

Explication des pictogrammes d'avertissement

La colonne **Référence et explication** fournit la description du pictogramme d'avertissement illustré en regard. La description des pictogrammes d'avertissement présente systématiquement les mêmes informations dans l'ordre suivant :

1. La description des risques et dangers.

Par exemple : Risques d'accident par coupure ou sectionnement !

2. Les conséquences en cas de non-respect de la ou les consignes destinées à éviter le risque.

Par exemple : Provoque des blessures graves au niveau des doigts ou des mains.

3. La ou les consignes pour éviter le risque.

Par exemple : Attendez impérativement l'arrêt complet des éléments de la machine pour les toucher.

Référence et explication

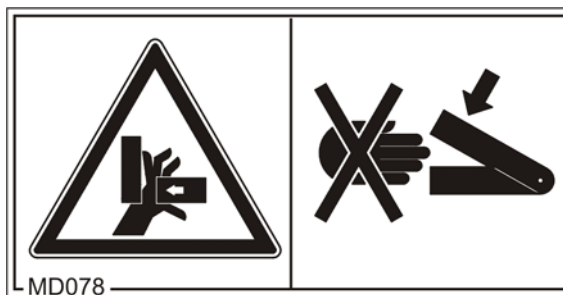
Pictogrammes d'avertissement

MD 078

Risques d'écrasement des doigts ou des mains par les pièces en mouvement non protégées de la machine !

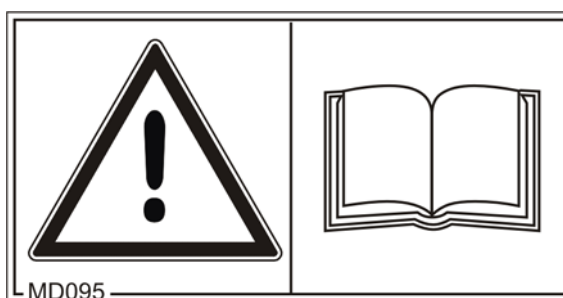
Cela risque d'entraîner des blessures extrêmement graves, comme la perte de membres.

Ne touchez en aucune circonstance les zones dangereuses tant que le moteur du tracteur tourne et que l'arbre à cardan, le circuit hydraulique ou le système électronique est en fonction.



MD 095

Avant la mise en service de la machine, veuillez lire la notice d'utilisation et respecter les consignes de sécurité qu'elle contient.

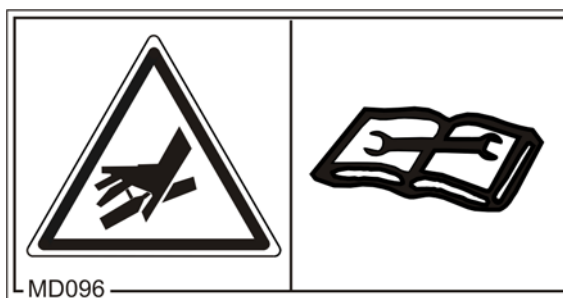


MD 096

Risque de blessure au contact de l'huile hydraulique s'échappant sous haute pression, en cas de défauts d'étanchéité au niveau de certaines conduites hydrauliques !

Si de l'huile hydraulique s'échappe sous haute pression et pénètre à l'intérieur du corps à travers l'épiderme, des blessures extrêmement graves pouvant entraîner la mort risquent d'en résulter.

- N'essayez en aucune circonstance de colmater avec la main ou les doigts une fuite au niveau de conduites hydrauliques.
- Veuillez lire et respecter les consignes de la notice d'utilisation avant de procéder aux opérations d'entretien et de réparation des conduites hydrauliques.
- En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin.

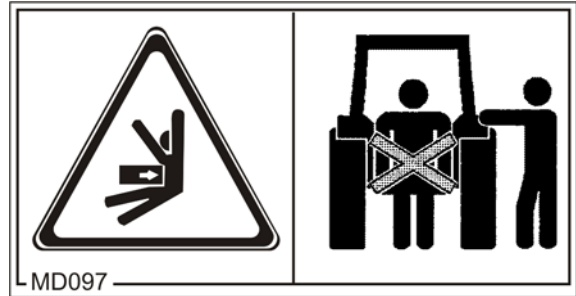


MD 097

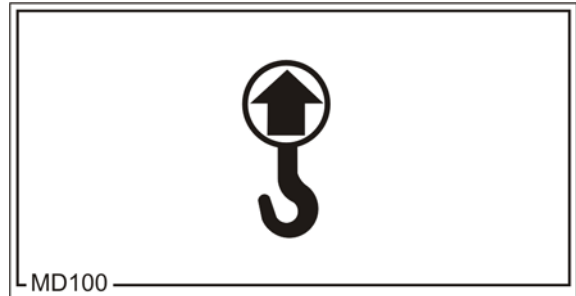
Risques d'écrasement et de chocs entre l'arrière du tracteur et la machine lors de l'attelage et du dételage de celle-ci.

Cela risque d'entraîner des blessures extrêmement graves, voire la mort.

- Il est interdit d'actionner le circuit hydraulique à 3 points du tracteur tant que des personnes se trouvent entre l'arrière du tracteur et la machine.
- Actionnez les organes de commande du circuit hydraulique trois points du tracteur
 - uniquement à partir du poste de travail prévu à cet effet à côté du tracteur.
 - en aucune circonstance lorsque vous vous tenez dans la zone de danger entre le tracteur et la machine.

**MD 100**

Ce pictogramme signale les points d'arrimage pour fixer des dispositifs d'élingage pour le chargement ou le déchargement de la machine.



MD 102

Situations dangereuses pour le manipulateur lors des interventions sur la machine, par exemple lors d'opérations de montage, de réglage, de résolution de pannes, de nettoyage, d'entretien et de réparation, liées au démarrage et au déplacement accidentels de la machine !

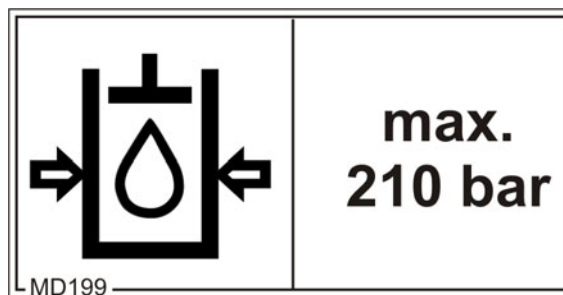
Les risques potentiels peuvent causer des blessures graves sur l'ensemble du corps, voire la mort.

- Avant toute intervention sur la machine, prenez toutes les mesures pour empêcher un démarrage et un déplacement accidentels de la machine.
- Selon le type d'intervention, lisez et respectez les consignes du chapitre concerné de cette notice d'utilisation.



MD 199

La pression de service maximale du circuit hydraulique est de 210 bar.



2.13.1 Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages

Les illustrations suivantes montrent les emplacements des pictogrammes d'avertissement sur la machine.

T-Pack U 1450-880 (montage arrière)



Fig. 1



Fig. 2

T-Pack U 1450-880 (montage avant)



Fig. 3

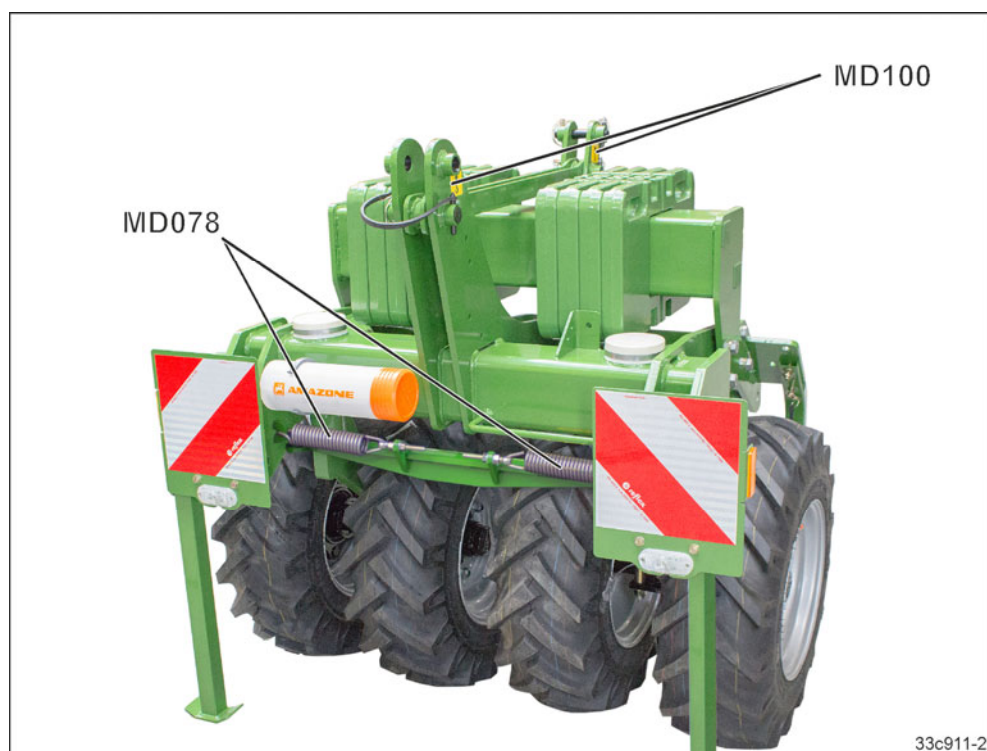


Fig. 4

2.14 Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité

Le non-respect des consignes de sécurité

- peut entraîner la mise en danger des personnes, mais aussi être préjudiciable pour l'environnement et la machine.
- peut avoir pour conséquence la perte de tout recours en dommages-intérêts.

Par exemple, le non-respect des consignes de sécurité peut avoir les conséquences suivantes :

- Mise en danger des personnes par l'absence de zones de travail sécurisées
- Dysfonctionnement de fonctions importantes de la machine
- Faire échouer les méthodes prescrites de maintenance et d'entretien
- Mise en danger de personnes par des effets mécaniques ou chimiques
- Pollution de l'environnement par une fuite d'huile hydraulique

2.15 Travail respectueux des règles de sécurité

Outre les consignes de sécurité de la présente notice d'utilisation, il convient également de se conformer aux réglementations nationales applicables relatives à la protection du travail et à la prévention des accidents.

Respectez les consignes figurant sur les pictogrammes d'avertissement pour éviter les risques.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez respecter les règles du code de la route.

2.16 Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur



AVERTISSEMENT

Avant toute mise en service, vérifiez que la machine et le tracteur sont en mesure de se déplacer et de fonctionner en toute sécurité.

2.16.1 Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents

- Outre ces consignes, respectez également les réglementations nationales applicables relatives à la sécurité et à la prévention des accidents.
- Les pictogrammes d'avertissement et autres marquages apposés sur la machine fournissent des consignes importantes pour un fonctionnement sans risques de celle-ci. Le respect de ces consignes contribue à votre sécurité.
- Avant le démarrage et la mise en service, contrôlez l'espace environnant de la machine (présence d'enfants). Veillez à avoir une visibilité suffisante.
- La présence et le transport de personnes sur la machine sont interdits.
- Adaptez votre conduite afin de pouvoir maîtriser en toutes circonstances le tracteur avec la machine portée ou attelée.

A cet égard, tenez compte de vos facultés personnelles, des conditions concernant la chaussée, la circulation, la visibilité et les intempéries, des caractéristiques de conduite du tracteur, ainsi que des conditions d'utilisation lorsque la machine est portée ou attelée.

Attelage et dételage de la machine

- Pour accoupler la machine au tracteur, il faut impérativement que le tracteur satisfasse aux spécifications de puissance requises!
- Lors de l'accouplement de machines au circuit hydraulique à trois points du tracteur, il est impératif que les catégories d'attelage du tracteur et de la machine concordent.
- Lors de l'attelage de machines à l'avant et/ou à l'arrière d'un tracteur, il faut veiller à ne pas dépasser les valeurs suivantes :
 - poids total autorisé du tracteur
 - charges par essieu autorisées du tracteur
 - capacités de charge admissibles des pneumatiques du tracteur
- Avant d'atteler ou de dételer la machine, bloquez le tracteur et la machine pour éviter tout déplacement inopiné !
- Il est interdit de se tenir entre la machine à atteler et le tracteur tandis que celui-ci s'approche de la machine !

Les assistants présents doivent uniquement se tenir à côté des véhicules afin de guider le conducteur, et doivent attendre l'arrêt complet pour se glisser entre les véhicules.

- Placez le levier de commande du circuit hydraulique du tracteur dans la position qui exclut tout risque de levage ou d'abaissement accidentel avant d'accoupler la machine au circuit hydraulique à trois points du tracteur ou de la désaccoupler de celui-ci.
- Lors de l'attelage et du dételage de machines, placez les dispositifs de support (si prévus) dans la position appropriée (position de stabilité).
- Attention aux risques de blessures par écrasement et cisaillement lors de l'actionnement des dispositifs d'étagage.
- Soyez extrêmement prudent lors de l'attelage et du dételage de machines. Il existe des zones d'écrasement et de cisaillement dans la zone d'attelage entre le tracteur et la machine.
- Il ne doit y avoir personne entre le tracteur et la machine lorsque l'on actionne l'hydraulique trois points !
- Accouplez correctement la machine aux dispositifs préconisés !
- Les cordelettes de commande des attelages rapides doivent pendre librement et ne doivent pas actionner le déclenchement en position basse!
- Garez systématiquement la machine détélée de telle sorte qu'elle soit stable.

Utilisation de l'outil

- Avant le début du travail, familiarisez-vous avec tous les dispositifs et éléments de commande de la machine et leurs fonctions. Il ne sera plus temps de procéder à ces tâches au cours du travail.
- Portez des vêtements parfaitement ajustés. Le port de vêtements amples accroît le risque qu'ils soient happés par des arbres d'entraînement ou qu'ils s'enroulent autour de ceux-ci.
- Utilisez la machine uniquement une fois les dispositifs de protection en place et opérationnels.
- Respectez la charge maximale de la machine portée/attelée et les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur. Le cas échéant, roulez uniquement avec une cuve à moitié pleine.
- Il est interdit de stationner dans la zone de travail de la machine.
- Il est interdit de stationner dans la zone de rotation et de pivotement de la machine.
- Les éléments de la machine actionnés par une force extérieure (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement et de cisaillement.
- Les éléments de la machine commandés par une force extérieure doivent être actionnés uniquement à condition de respecter une distance de sécurité suffisante par rapport à la machine.
- Prenez toutes les mesures nécessaires afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels du tracteur avant de descendre de celui-ci.

Pour cela

- abaissez la machine au sol,
- serrez le frein de parking,
- arrêtez le moteur du tracteur,
- retirez la clé de contact.

Transport de l'outil

- Lors du déplacement sur des voies de circulation publiques, respectez les règles du code de la route en vigueur dans le pays !
- Avant les déplacements sur route, vérifiez que
 - les conduites d'alimentation sont correctement raccordées,
 - le système d'éclairage n'est pas endommagé, qu'il fonctionne et qu'il est propre,
 - le système de freinage et le circuit hydraulique ne présentent aucun défaut à l'examen visuel,
 - le frein de parking est complètement desserré,
 - le système de freinage fonctionne de manière satisfaisante.
- Assurez-vous que la capacité de braquage et la puissance de freinage du tracteur sont suffisantes.

Les machines portées ou attelées, ainsi que les lests avant et arrière, influencent le comportement sur route, la manœuvrabilité et la puissance de freinage du tracteur.
- Utilisez, le cas échéant, des lests avant.

L'essieu avant du tracteur doit systématiquement supporter au moins 20 % du poids à vide du tracteur afin de garantir une manœuvrabilité suffisante.
- Fixez les lests avant et arrière conformément à la réglementation, sur les points de fixation prévus à cet effet.
- Respectez la charge utile maximale de la machine portée/attelée et les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur.
- Le tracteur doit être capable de fournir la puissance de décélération réglementaire pour l'ensemble chargé (tracteur avec machine portée/attelée).
- Contrôlez l'action des freins avant les déplacements.
- Dans les virages avec une machine attelée ou portée, tenez compte du déport important et de la masse en rotation de la machine.
- Avant les déplacements sur route, veillez à assurer un verrouillage latéral suffisant des bras inférieurs d'attelage du tracteur, lorsque la machine est attelée au circuit hydraulique à 3 points ou aux bras inférieurs d'attelage du tracteur.
- Avant les déplacements sur route, placez tous les éléments pivotants de la machine en position de transport.
- Avant les déplacements sur route, fixez tous les éléments pivotants de la machine en position de transport afin d'éviter les changements de position dangereux. Utilisez pour cela les sécurités de transport prévues à cet effet.
- Avant les déplacements sur route, verrouillez le levier de commande du circuit hydraulique à 3 points du tracteur afin d'éviter un levage ou un abaissement accidentel de la machine portée ou attelée.
- Avant les déplacements sur route, vérifiez si l'équipement de transport obligatoire est monté correctement sur la machine, par ex. les dispositifs d'éclairage, de signalisation et de protection.
- Avant les déplacements sur route, effectuez un contrôle visuel afin de vous assurer que les goupilles maintiennent parfaitement en place les axes de bras supérieur et inférieurs.
- Adaptez votre vitesse de déplacement aux conditions environnantes.

- Avant d'aborder une descente, engagez un rapport inférieur.
- Avant les déplacements sur route, désactivez en principe le freinage individuel des roues (verrouillage des pédales).

2.16.2 Outils portés

- Lors du montage, il est impératif que les catégories de montage du tracteur et de la machine concordent.
- Respectez les consignes du constructeur.
- Avant de monter ou de démonter les machines au niveau de l'attelage trois points, placez l'équipement de commande dans une position excluant tout relevage ou abaissement accidentel.
- Risque de blessures par écrasement et cisaillement au niveau de l'attelage trois points.
- La machine ne doit être transportée et déplacée qu'à l'aide des tracteurs conçus pour cet usage.
- Risque de blessures lors de l'attelage des outils au tracteur et lors du dételage.
- Il est interdit de passer entre le véhicule et la machine lors de l'actionnement de la commande extérieure de l'attelage trois points.
- Risque de blessures par écrasement et cisaillement lors de l'actionnement des dispositifs de support.
- Lors du montage d'outils à l'avant et/ou à l'arrière du tracteur, il faut veiller à ne pas dépasser les valeurs suivantes :
 - poids total autorisé du tracteur
 - charges par essieu autorisées du tracteur
 - capacités de charge admissibles des pneumatiques du tracteur
- Respectez la charge utile maximale de l'outil porté et les charges admissibles par essieu du tracteur.
- Avant tout transport de la machine, veillez à assurer un verrouillage latéral suffisant des bras d'attelage inférieurs du tracteur.
- Lors du déplacement sur route, le levier de commande des bras d'attelage inférieurs du tracteur doit être verrouillé afin d'éviter tout abaissement accidentel de la machine.
- Amenez tous les dispositifs en position de transport avant les déplacements sur route.
- Les outils et les lests sur un tracteur influencent le comportement sur route ainsi que la manœuvrabilité et la puissance de freinage du tracteur.
- L'essieu avant du tracteur doit systématiquement supporter au moins 20 % du poids à vide du tracteur pour garantir une manœuvrabilité suffisante. Utilisez, le cas échéant, des lests avant.
- Retirez systématiquement la clé de contact avant de procéder aux opérations de réparation, d'entretien et de nettoyage ainsi qu'à la résolution des dysfonctionnements.

- Laissez les dispositifs de protection en place et placez-les toujours en position.

2.16.3 Nettoyage, entretien et réparation

- Avant d'entreprendre les travaux de maintenance, d'entretien et de réparation il faut toujours
 - déconnecter l'entraînement,
 - arrêter le moteur du tracteur,
 - retirer la clé de contact,
 - débrancher le connecteur machine de l'ordinateur de bord.
- Vérifiez régulièrement que les écrous et les vis sont bien serrés et resserrez-les le cas échéant.
- Avant toute opération d'entretien, de réparation et de maintenance sur la machine, veillez à la sécuriser si elle est en position relevée ou à sécuriser ses éléments relevés afin d'éviter tout abaissement accidentel !
- Lors du remplacement d'outils de travail équipés de lames, utilisez un outillage approprié et portez des gants.
- Eliminez les huiles, graisses et filtres en respectant la législation en vigueur.
- Débranchez le câble au niveau du générateur et de la batterie du tracteur avant d'effectuer les opérations de soudure électrique sur le tracteur et sur la machine portée.
- Les pièces de rechange doivent au moins satisfaire aux exigences techniques définies par les AMAZONEN-WERKE ! Pour cela, il convient d'utiliser des pièces de rechange d'origine AMAZONE.

3 Chargement et déchargement



DANGER

La grue et la chaîne doivent être conçues en fonction des forces portantes et des poids indispensables.

- Utilisez exclusivement des moyens de levage (câbles, sangles, chaînes, etc.) dont la résistance minimale à la traction est supérieure au poids total de la machine (voir les caractéristiques techniques).
- Ne fixez les moyens de levage qu'aux points de fixation indiqués.
- **Ne pas rester sous des charges suspendues.**

Chargement avec grue

Le pictogramme (Fig. 5) signale l'endroit auquel on doit fixer la chaîne permettant de relever la machine avec une grue.

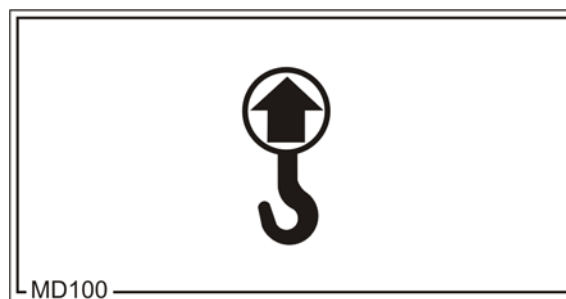


Fig. 5

1. Fixer une chaîne à l'endroit signalé sur la machine (voir Fig. 6 / Fig. 7).
2. Pour le chargement sur un véhicule de transport, suspendre la machine à une grue.
3. Arrimer la machine de façon réglementaire sur le véhicule de transport.



Fig. 6

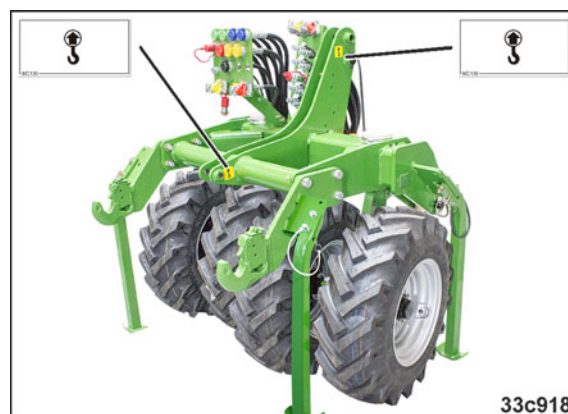


Fig. 7

4 Description de la machine

Le Packer assure le rappuyage du sol et prépare ainsi un lit de semence optimal pour le semis. Pour l'utilisation, le Packer est installé sur l'outil de levage du tracteur. Le semoir est attelé au bras inférieur du cadre du Packer.

4.1 Vue d'ensemble des modules



Fig. 8

- (1) Montage à trois points
- (2) Béquilles
- (3) Rouleau à pneus



33c914

Fig. 9

- (1) Raccords aux conduites d'alimentation
- (2) Logement du bras d'attelage inférieur
- (3) Bloc de flexibles

4.2 Utilisation conforme

Le Packer AMAZONE est conçu pour une utilisation classique en agriculture et sert à la préparation du lit de semence.

Le tableau suivant regroupe les machines qui peuvent être associées avec le Packer AMAZONE T-Pack U 1450-880.

Combinaisons T-Pack U 1450-880

	Machines AMAZONE	
AMAZONE T-Pack U 1450-880	AMAZONE Cirrus	tous

Fig. 10

Toute autre utilisation que celles indiquées ci-dessus, notamment l'installation de machines d'autres fabricants ou sur des machines AMAZONE qui ne sont pas listées ici, est considérée comme non conforme.

Le Packer

- a été exclusivement conçu pour les semoirs AMAZONE tractés pour une utilisation conventionnelle dans le cadre de travaux agricoles.
- est attelé aux bras d'attelage supérieur et inférieur d'un tracteur et commandé par un opérateur.

La machine peut travailler sur des dévers en

- courbe de niveau

sens d'avancement à gauche	20 %
sens d'avancement à droite	20 %
- courbe de pente

pente montante	20 %
pente descendante	20 %

Le terme « utilisation conforme » recouvre également les aspects suivants :

- le respect de toutes les consignes de cette notice d'utilisation.
- le respect des opérations d'inspection et d'entretien.
- l'utilisation exclusive de pièces de rechange d'origine AMAZONE.

Toute autre utilisation que celles mentionnées ci-dessus est interdite et considérée comme non conforme.

Les dommages résultant d'une utilisation non conforme

- relèvent entièrement de la responsabilité de l'exploitant,
- ne sont en aucun cas assumés par AMAZONEN-WERKE.

4.3 Espace dangereux et zones dangereuses

Le terme d'espace dangereux désigne l'espace autour de la machine, dans lequel des personnes peuvent être atteintes par

- des mouvements de la machine et de ses outils pendant le travail.
- des matériaux ou corps étrangers projetés par la machine.
- un déplacement accidentel du tracteur et de la machine.

L'espace dangereux de la machine comporte des zones dangereuses présentant un risque permanent ou susceptible de se concrétiser à tout instant. Des pictogrammes d'avertissement signalent ces zones dangereuses et indiquent des dangers résiduels qu'il n'est pas possible d'éliminer par des mesures constructives. À cet égard, les consignes de sécurité spéciales stipulées dans les chapitres concernés s'appliquent.

Le stationnement de personnes dans l'espace dangereux de la machine est interdit,

- tant que les mesures n'ont pas été prises afin d'éviter un démarrage et un déplacement accidentels du tracteur et de la machine.

L'utilisateur est autorisé à déplacer la machine, à faire passer des outils de travail de la position de transport à la position de travail ou inversement, ou encore à entraîner les outils de travail, uniquement lorsque personne ne se trouve dans l'espace dangereux de la machine.

Les espaces considérés comme dangereux se situent :

- entre le tracteur et la machine, en particulier lors de l'attelage et du dételage,
- au niveau des éléments mobiles,
- sur la machine en mouvement,
- sous l'outil ou ses éléments relevés et non fixés.

4.4 Plaque signalétique et marquage CE

La plaque signalétique et le marquage CE se trouvent sur le châssis (Fig. 11).



Fig. 11

La plaque signalétique et le marquage CE comportent les indications suivantes :

- (1) Numéro de la machine
- (2) Numéro d'identification du véhicule
- (3) Produit
- (4) Poids technique admissible de la machine
- (5) Année de modèle
- (6) Année de construction



Fig. 12

4.5 Caractéristiques techniques

T-Pack U 1450-880		
Largeur de travail	[mm]	1450
Largeur de transport	[mm]	1450
Diamètre des pneus	[mm]	880
Nombre de pneus		4
Profil des pneus		Profil AS
Catégorie de montage avant		Catégorie 3/4N
Catégorie de montage arrière		Catégorie 3
Écartement du centre de gravité ¹⁾ (d)	[mm]	250
Poids à vide	[kg]	500

¹⁾ Distance entre le centre de la boule du bras inférieur et le centre de gravité des machines attelées à l'arrière du tracteur (voir Fig. 22, page 40)

4.6 Equipement nécessaire du tracteur

Pour une utilisation conforme de la machine, le tracteur doit satisfaire aux conditions préalables suivantes :

Puissance motrice du tracteur	Combinaison avec un semoir	voir mode d'emploi de la machine
	Fonctionnement solo	à partir de 66 kW (90 CV)
Système électrique	Tension de la batterie	12 V (volt)
	Prise de courant pour l'éclairage	7 pôles
Distributeurs du tracteur	Combinaison avec un semoir	voir mode d'emploi de la machine
	Fonctionnement solo	Aucun distributeur nécessaire
Mécanisme de levage	Montage à trois points	Catégorie 3/4N

4.7 Données concernant le niveau sonore

La valeur d'émission rapportée au poste de travail (niveau de pression acoustique) est de 74 dB(A) et elle est mesurée au niveau de l'oreille du conducteur pendant le fonctionnement, cabine fermée.

Appareil de mesure : OPTAC SLM 5.

Le niveau de pression acoustique dépend, pour l'essentiel, du véhicule utilisé.

5 Structure et fonction



33c905-1

Fig. 13

Le Packer assure le rattachement du sol et prépare ainsi un lit de semence optimal pour le semis.

Le Packer est installé sur l'outil de levage du tracteur. Le semoir est attelé au bras inférieur du cadre du Packer.

5.1 Bâti d'attelage

La conception du bâti est conforme aux dimensions de l'attelage trois points de catégorie 3.

Montage sur le tracteur :

Fig. 14/

1. Point d'attelage inférieur pour boulons de fixation de catégorie 3/4N.

Axe de bras supérieur et inférieur avec goupille d'arrêt pour le blocage.



Fig. 14

Montage du semoir :

Fig. 15/...

1. Crochet de retenue de bras inférieur pour boules d'attelage de catégorie 3.



Fig. 15

5.2 Dispositif d'appui

Fig. 16/...

1. Béquille
2. Boulon de fixation



Fig. 16

5.3 Garniture filetée

Fig. 17/...

1. Pack filetage
Pour le rangement du mode d'emploi



Fig. 17

5.4 Catégories d'attelage



Les douilles sphériques sont des accessoires du tracteur.

Éléments d'attelage, catégorie de montage cat. 3/4N

Fig. 18/...

1. Axe de bras supérieur Ø 31,7 mm
2. Douille sphérique de tirant supérieur cat. 3 (accessoire du tracteur)
3. Rondelle d'entretoisement cat. 3 (épaisseur 6,5 mm)
4. Axe de bras inférieur Ø 36,6 mm
5. Douille sphérique de tirant inférieur cat. 3 (accessoire du tracteur)
6. Rondelle d'entretoisement cat. 3 (épaisseur 13,5 mm)

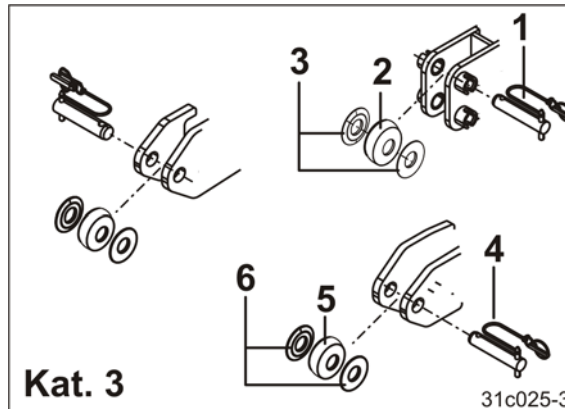


Fig. 18

5.5 Poids supplémentaire (option)

Fig. 19/...

1. Poids supplémentaires



Le montage des poids supplémentaires exclut un équipement hydraulique !



33c920

Fig. 19

5.6 Montage frontal (option)

Le Packer est monté sur l'outil de levage avant du tracteur avec l'adaptateur de montage avant. Le semoir est attelé au bras inférieur du tracteur.



33c919

Fig. 20

5.7 Éclairage (option)

Éclairage pour l'utilisation en montage frontal

Fig. 21/...

1. Plaques de signalisation
2. Éclairage



33c911-1

Fig. 21

6 Mise en service

Le présent chapitre contient des informations concernant

- la mise en service de votre machine.
- la manière de vérifier si la machine peut être attelée/montée au tracteur.



- Avant la mise en service de la machine, l'utilisateur doit avoir lu et compris la notice d'utilisation.
- Lisez le chapitre « Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur », à partir de la page 22 Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur concernant
 - de l'attelage et du dételage de la machine,
 - du transport de la machine et
 - de l'utilisation de la machine.
- Procédez à l'attelage et au déplacement de la machine uniquement avec un tracteur adapté.
- Le tracteur et la machine doivent se conformer aux règles du code de la route en vigueur dans votre pays !
- Le propriétaire du véhicule (exploitant) et le conducteur (utilisateur) sont responsables du respect des règles du code de la route en vigueur dans leur pays !



AVERTISSEMENT

Risques d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, coincement et saisie dans la zone des composants à commande hydraulique ou électrique.

Ne bloquez pas les organes de commande sur le tracteur lorsque ces derniers servent à commander directement, par voie hydraulique ou électrique, des éléments, par ex. processus de repliage/déploiement, de pivotement et de coulissement. Le mouvement correspondant doit être interrompu automatiquement en cas de relâchement de l'organe de commande associé. Cela ne s'applique pas aux mouvements de dispositifs qui

- fonctionnent en continu,
- sont régulés automatiquement ou
- doivent avoir une position flottante ou une position sous pression selon les circonstances.

6.1 Contrôle des caractéristiques requises du tracteur



AVERTISSEMENT

Risques de rupture pendant le fonctionnement, de stabilité insuffisante sous charge, ainsi que de manœuvrabilité et de puissance de freinage insuffisantes du tracteur en cas d'utilisation non conforme de celui-ci.

- Vérifier que le tracteur satisfait aux exigences requises avant de procéder à la mise en place ou à l'attelage de la machine.
La machine ne doit être portée par un tracteur ou attelée à un tracteur que si ce dernier satisfait aux exigences requises.
- Effectuez un test de freinage pour vérifier que le tracteur peut fournir la puissance de décélération réglementaire, même avec la machine portée/attelée.

Les exigences requises pour le tracteur concernent en particulier :

- le poids total autorisé
- les charges par essieu autorisées
- les capacités de charge admissibles des pneumatiques montés
Vous trouverez ces indications sur la plaque signalétique ou sur la carte grise du véhicule et dans la notice d'utilisation du tracteur.

L'essieu avant du tracteur doit systématiquement supporter au moins 20 % du poids à vide du tracteur.

Le tracteur doit fournir la puissance de décélération (freinage) prescrite par le constructeur, également avec la machine portée ou attelée.

6.1.1 Calcul des valeurs réelles de poids total du tracteur, de charge par essieu de celui-ci et de capacité de charge des pneus, ainsi que du lestage minimum requis



Le poids total autorisé du tracteur indiqué sur la carte grise du véhicule doit être supérieur à la somme

- du poids à vide du tracteur
- du lest et
- du poids total de la machine portée ou de la charge d'appui de la machine attelée.



Cette consigne s'applique uniquement à l'Allemagne :

En cas de non-respect des charges par essieu et/ou du poids total autorisé après épuisement de toutes les possibilités, l'autorité compétente selon le droit du Land peut délivrer, sur la base du rapport d'un expert agréé dans le domaine de la circulation des véhicules à moteur et avec l'accord du constructeur, une dérogation conformément à l'article 70 de la loi allemande d'admission à la circulation (StVZO), ainsi que l'autorisation obligatoire en vertu de l'article 29 alinéa 3 du code de la route allemand (StVO).

6.1.1.1 Données nécessaires pour le calcul [combinaison avec semoir]

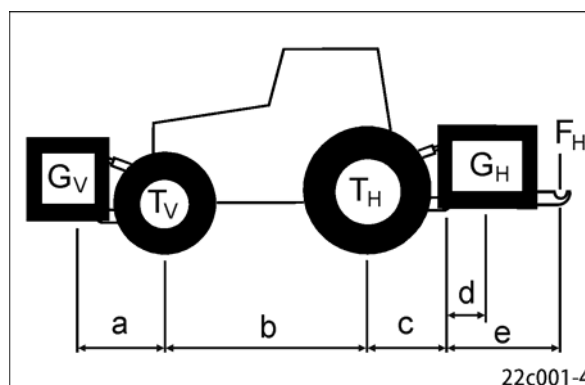


Fig. 22

T_L	[kg]	Poids à vide du tracteur	voir la notice d'utilisation ou la carte grise du tracteur
T_V	[kg]	Charge sur l'essieu avant du tracteur vide	
T_H	[kg]	Charge sur l'essieu arrière du tracteur vide	
G_H	[kg]	Masse totale de la machine attelée à l'arrière ou lest arrière	voir les caractéristiques techniques de la machine ou du lest arrière
G_V	[kg]	Poids total machine montée à l'avant ou poids à l'avant	voir les caractéristiques techniques de la machine à montage frontal ou du lest avant
F_H	[kg]	Charge d'appui maximale	voir caractéristiques techniques du semoir attelé
a	[m]	Distance entre le centre de gravité de la machine à montage frontal ou le lest avant et le centre de l'essieu avant (somme $a_1 + a_2$)	voir les caractéristiques techniques du tracteur et de la machine à montage frontal ou du lest avant, ou effectuer les mesures
a_1	[m]	Distance entre le centre de l'essieu avant et le centre du point d'attelage des tirants inférieurs	voir la notice d'utilisation du tracteur, ou mesurer
a_2	[m]	Distance entre le centre du point d'attelage de tirants inférieurs et le centre de gravité de la machine à montage frontal ou du lest avant (distance du centre de gravité)	voir les caractéristiques techniques de la machine à montage frontal ou du lest avant, ou effectuer les mesures
b	[m]	Empattement du tracteur	voir la notice d'utilisation ou la carte grise du tracteur, ou mesurer
c	[m]	Distance entre le centre de l'essieu arrière et le centre du point d'attelage des tirants inférieurs	voir la notice d'utilisation ou la carte grise du tracteur, ou mesurer
d	[m]	Distance entre le centre du point de raccord des tirants inférieurs et le centre de gravité de la machine attelée à l'arrière ou le lest arrière (distance centre de gravité)	Voir les caractéristiques techniques de la machine
e	[m]	Distance entre le centre du point d'attelage du bras inférieur (au tracteur) et le centre du point d'attelage du bras inférieur (T-Pack U 1450-880).	1

6.1.1.2 Calcul du lestage minimum requis à l'avant $G_{V \min}$ du tracteur pour assurer sa manœuvrabilité

$$G_{V \min} = \frac{G_H \cdot (c + d) + F_H \cdot (c + e) - T_V \cdot b + 0,2 \cdot T_L \cdot b}{a + b}$$

Reportez la valeur pour le lestage minimum calculé $G_{V \min}$, nécessaire à l'avant du tracteur, dans le tableau (chapitre 6.1.1.13).

6.1.1.3 Calcul de la charge réelle sur l'essieu avant du tracteur $T_{V \text{ tat}}$

$$T_{V \text{ tat}} = \frac{G_V \cdot (a + b) + T_V \cdot b - G_H \cdot (c + d) - F_H \cdot (c + e)}{b}$$

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.13) la valeur pour la charge calculée réelle sur l'essieu avant et la charge sur l'essieu avant admissible indiquée dans la notice d'utilisation du tracteur.

6.1.1.4 Calcul du poids total réel de l'ensemble tracteur et machine

$$G_{\text{tat}} = G_V + T_L + G_H + F_H$$

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.13) la valeur pour le poids total réel calculé et le poids total autorisé indiqué dans la notice d'utilisation du tracteur.

6.1.1.5 Calcul de la charge réelle sur l'essieu arrière du tracteur $T_{H \text{ tat}}$

$$T_{H \text{ tat}} = G_{\text{tat}} - T_{V \text{ tat}}$$

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.13) la valeur pour la charge calculée réelle sur l'essieu arrière et la charge sur l'essieu arrière admissible indiquée dans la notice d'utilisation du tracteur.

6.1.1.6 Capacité de charge des pneumatiques du tracteur

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.13) le double de la valeur (deux pneus) de capacité de charge admissible des pneus (voir par ex. les documents du fabricant de pneumatiques).

6.1.1.7 Données nécessaires pour le calcul [fonctionnement solo]

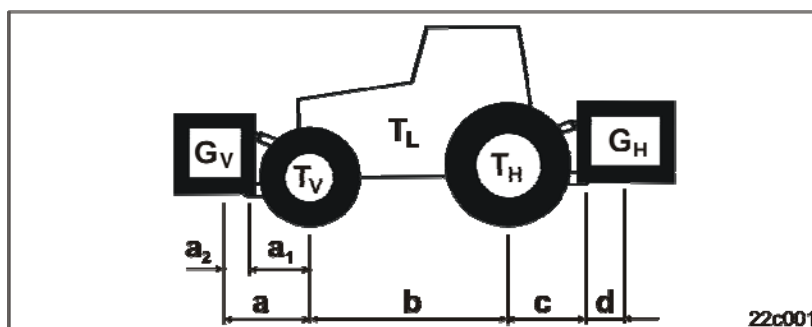


Fig. 23

T_L	[kg]	Poids à vide du tracteur	voir la notice d'utilisation ou la carte grise du tracteur
T_V	[kg]	Charge sur l'essieu avant du tracteur vide	
T_H	[kg]	Charge sur l'essieu arrière du tracteur vide	
G_H	[kg]	Masse totale de la machine attelée à l'arrière ou lest arrière	voir les caractéristiques techniques de la machine ou du lest arrière
G_V	[kg]	Poids total machine montée à l'avant ou poids à l'avant	voir les caractéristiques techniques de la machine à montage frontal ou du lest avant
a	[m]	Distance entre le centre de gravité de la machine à montage frontal ou le lest avant et le centre de l'essieu avant (somme $a_1 + a_2$)	voir les caractéristiques techniques du tracteur et de la machine à montage frontal ou du lest avant, ou effectuer les mesures
a_1	[m]	Distance entre le centre de l'essieu avant et le centre du point d'attelage des tirants inférieurs	voir la notice d'utilisation du tracteur, ou mesurer
a_2	[m]	Distance entre le centre du point d'attelage de tirants inférieurs et le centre de gravité de la machine à montage frontal ou du lest avant (distance du centre de gravité)	voir les caractéristiques techniques de la machine à montage frontal ou du lest avant, ou effectuer les mesures
b	[m]	Empattement du tracteur	voir la notice d'utilisation ou la carte grise du tracteur, ou mesurer
c	[m]	Distance entre le centre de l'essieu arrière et le centre du point d'attelage des tirants inférieurs	voir la notice d'utilisation ou la carte grise du tracteur, ou mesurer
d	[m]	Distance entre le centre du point de raccord des tirants inférieurs et le centre de gravité de la machine attelée à l'arrière ou le lest arrière (distance centre de gravité)	Voir les caractéristiques techniques de la machine

6.1.1.8 Calcul du lestage minimum requis à l'avant $G_{V \min}$ du tracteur pour assurer sa manœuvrabilité

$$G_{V \min} = \frac{G_H \cdot (c + d) - T_V \cdot b + 0,2 \cdot T_L \cdot b}{a + b}$$

Reportez la valeur pour le lestage minimum calculé $G_{V \min}$, nécessaire à l'avant du tracteur, dans le tableau (chapitre 6.1.1.13).

6.1.1.9 Calcul de la charge réelle sur l'essieu avant du tracteur $T_{V \text{ tat}}$

$$T_{V \text{ tat}} = \frac{G_V \cdot (a + b) + T_V \cdot b - G_H \cdot (c + d)}{b}$$

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.13) la valeur pour la charge calculée réelle sur l'essieu avant et la charge sur l'essieu avant admissible indiquée dans la notice d'utilisation du tracteur.

6.1.1.10 Calcul du poids total réel de l'ensemble tracteur et machine

$$G_{\text{tat}} = G_V + T_L + G_H$$

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.13) la valeur pour le poids total réel calculé et le poids total autorisé indiqué dans la notice d'utilisation du tracteur.

6.1.1.11 Calcul de la charge réelle sur l'essieu arrière du tracteur $T_{H \text{ tat}}$

$$T_{H \text{ tat}} = G_{\text{tat}} - T_{V \text{ tat}}$$

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.13) la valeur pour la charge calculée réelle sur l'essieu arrière et la charge sur l'essieu arrière admissible indiquée dans la notice d'utilisation du tracteur.

6.1.1.12 Capacité de charge des pneumatiques du tracteur

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.13) le double de la valeur (deux pneus) de capacité de charge admissible des pneus (voir par ex. les documents du fabricant de pneumatiques).

6.1.1.13 Tableau

	Valeur réelle obtenue par calcul	Valeur autorisée selon la notice d'utilisation du tracteur	Double de la capacité de charge admissible des pneus (deux pneus)
Lestage minimum avant/arrière	/ kg	--	--
Poids total	kg	≤ kg	--
Charge sur essieu avant	kg	≤ kg	≤ kg
Charge sur essieu arrière	kg	≤ kg	≤ kg



- Reprenez sur la carte grise du tracteur les valeurs autorisées concernant le poids total, les charges par essieu et les capacités de charge des pneumatiques.
- Les valeurs réelles calculées doivent être inférieures ou égales (≤) aux valeurs autorisées.



AVERTISSEMENT

Risques d'accident par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à une stabilité insuffisante sous charge ainsi qu'à une manœuvrabilité et une puissance de freinage insuffisantes du tracteur.

Il est interdit d'atteler la machine à un tracteur qui a servi de base pour le calcul

- même si une valeur réelle calculée seulement est supérieure à la valeur autorisée.
- si le tracteur n'est pas pourvu d'un lest avant (si nécessaire) correspondant au lestage minimum requis à l'avant ($G_{V \min}$).



Vous devez utiliser un lest avant dont la masse est supérieure ou égale à la valeur du lestage minimum requis à l'avant ($G_{V \min}$) !

6.2 Immobilisation du tracteur/de la machine



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, arrachement ou happement, enroulement, coincement ou chocs lors des interventions sur la machine

- **par les éléments de travail entraînés.**
- **par l'entraînement involontaire des éléments de travail ou l'exécution involontaire des fonctions hydrauliques si le moteur du tracteur est en marche.**
- **par le démarrage et le déplacement involontaires du tracteur et de la machine tractée.**
- Avant toute intervention sur la machine, prenez toutes les mesures pour empêcher un démarrage et un déplacement accidentels de la machine.
- Les interventions sur la machine, par exemple les opérations de montage, de réglage, de résolution d'incidents, d'entretien et de réparation, sont interdites,
 - si la machine est entraînée,
 - tant que le moteur du tracteur avec arbre à cardan/circuit hydraulique accouplé tourne.
 - lorsque la clé de contact n'a pas été retirée et que le moteur du tracteur avec arbre de transmission / circuit hydraulique accouplé peut être démarré accidentellement,
 - lorsque des éléments mobiles ne sont pas bloqués afin d'éviter toute mise en mouvement accidentelle.
 - si des personnes (enfants) se trouvent sur le tracteur.

Il y a un risque en particulier lors de ces interventions par le contact involontaire avec les éléments de travail entraînés et non bloqués.

1. Arrêter le moteur du tracteur.
2. Retirer la clé de contact.
3. Serrer le frein à main du tracteur.
4. S'assurer que personne (enfant) ne se trouve sur le tracteur.
5. Fermer le cas échéant la cabine du tracteur.

7 Attelage et dételage de la machine



Pour l'attelage et le dételage des machines, reportez-vous au chapitre « Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur », page 22.



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement, de happement, d'enroulement et/ou de choc lié à un démarrage et à un déplacement accidentels du tracteur lors des opérations d'attelage ou de dételage de l'arbre à cardan et des conduites d'alimentation !

Prenez toutes les mesures nécessaires pour éviter un démarrage et un déplacement accidentels du tracteur avant de pénétrer dans l'espace dangereux entre les deux véhicules pour atteler ou dételer l'arbre à cardan et les conduites d'alimentation. Pour cela, voir page 45.



AVERTISSEMENT

Risques d'écrasement et de chocs entre l'arrière du tracteur et la machine lors de l'attelage et du dételage de celle-ci.

- Il est interdit d'actionner le circuit hydraulique à 3 points du tracteur tant que des personnes se trouvent entre l'arrière du tracteur et la machine.
- Actionnez les organes de commande du circuit hydraulique trois points du tracteur
 - uniquement à partir du poste de travail prévu à cet effet à côté du tracteur.
 - en aucune circonstance lorsque vous vous tenez dans la zone de danger entre le tracteur et la machine.

7.1 Conduites hydrauliques



AVERTISSEMENT

Risque d'infection provoqué par de l'huile hydraulique projetée sous haute pression.

Lors du branchement et du débranchement des conduites du circuit hydraulique, veillez à ce que ce dernier ne soit pas sous pression aussi bien côté tracteur, que côté machine.

En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un dysfonctionnement du circuit hydraulique en cas de mauvais branchement des conduites hydrauliques.

Lors du branchement des conduites hydrauliques, faites attention aux repères de couleur au niveau des embouts.

Repérage des conduites hydrauliques côté machine

Chaque conduite hydraulique côté machine a une poignée qui facilite son accouplement.

Chaque poignée (Fig. 24) a une couleur propre pour éviter les confusions. Les repères de couleur sur les poignées ont un chiffre ou une lettre.

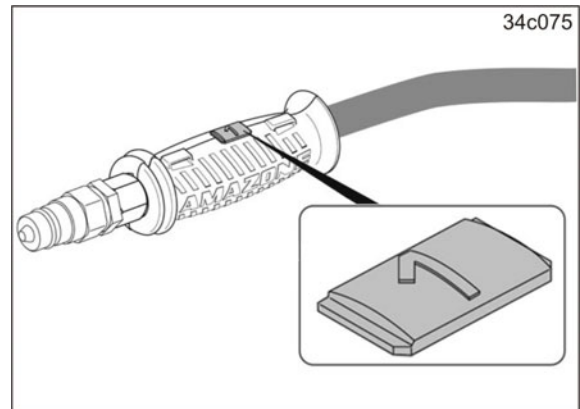


Fig. 24

7.1.1 Branchement des conduites hydrauliques

1. Nettoyer le connecteur hydraulique et le manchon hydraulique du distributeur du tracteur.
2. Amener le distributeur du tracteur en position intermédiaire (position neutre).
3. Insérer le connecteur hydraulique ainsi que le manchon hydraulique jusqu'à ce que le verrouillage du connecteur hydraulique soit sensible.

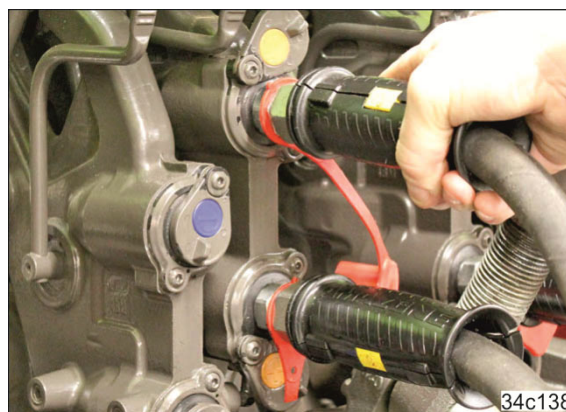


Fig. 25



La pression de service maximale du circuit hydraulique est de 210 bar.

7.1.2 Débranchement des conduites hydrauliques

1. Amener le distributeur du tracteur en position intermédiaire (position neutre).
2. Déverrouiller le connecteur hydraulique.
3. Poser les bouchons de protection.



Fig. 26

4. Déposer les conduites d'alimentation dans la penderie de flexibles (Fig. 27/1).



Fig. 27

7.2 Attelage de la machine



AVERTISSEMENT

Risques d'accidents par écrasement, happement, saisie ou choc si la machine se détache accidentellement du tracteur !

- Utilisez les dispositifs prévus pour accoupler le tracteur et la machine de manière appropriée.
- Lors de l'accouplement de la machine au circuit hydraulique trois points du tracteur, veillez à ce que les catégories de montage entre ce dernier et la machine concordent.
- Utilisez uniquement les axes de tirants supérieur et inférieur fournis pour atteler la machine (axes d'origine).
- Lors de chaque attelage de la machine, vérifiez que les axes de tirant supérieur et de bras d'attelage inférieur ne présentent pas de défauts visibles à l'œil nu. Remplacez les axes des tirants supérieur et inférieurs qui présentent des signes d'usure visibles.
- Bloquez les axes des tirants inférieur et supérieur contre le détachement accidentel.
- Assurez-vous, par un contrôle visuel, que les crochets des bras inférieur et supérieur sont correctement verrouillés avant de démarrer.



AVERTISSEMENT

Risques de rupture pendant le fonctionnement, de stabilité insuffisante sous charge, ainsi que de manœuvrabilité et de puissance de freinage insuffisantes du tracteur en cas d'utilisation non conforme de celui-ci.

La machine ne doit être portée par un tracteur ou attelée à un tracteur que si ce dernier satisfait aux exigences requises. Consultez pour cela le chapitre « Contrôle des caractéristiques requises du tracteur », page 39.

7.2.1 Attelage du Packer sur le tracteur

1. Vérifier soigneusement que la machine ne présente aucun défaut visible à l'oeil nu lors de l'attelage. Respecter ici le chapitre « Obligations de l'utilisateur », page 8.
2. Fixer les douilles à billes sur les axes des tirants supérieur et inférieur au niveau des points d'articulation de l'attelage trois points.
3. Bloquer les axes des bras supérieur et inférieur avec une goupille d'arrêt contre le détachement accidentel. Pour ce faire, voir chapitre « Attelage trois points », à partir de la page 35.

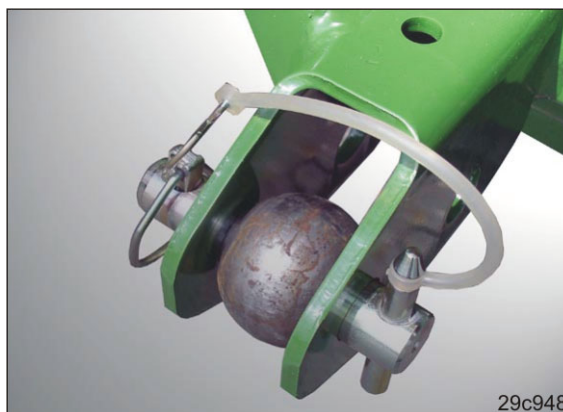


Fig. 28

4. Demander à toute personne située dans l'espace dangereux entre le tracteur et la machine de s'éloigner avant de rapprocher le tracteur de la machine.
 5. Reculer le tracteur vers la machine jusqu'à ce que l'espace restant entre le tracteur et la machine soit d'environ 25 cm.
 6. Immobiliser le tracteur afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels. Voir pour ce faire le chapitre « Tracteur contre démarrage et déplacement accidentels », à partir de la page 45.
 7. Brancher les conduites d'alimentation (voir 48, chap. 7.1.1) et l'installation d'éclairage.
 8. Orienter les crochets de bras inférieurs de telle sorte qu'ils soient alignés avec les points d'articulation inférieurs de la machine.
 9. Faire reculer le tracteur jusqu'à la machine, de telle sorte que les points d'articulation inférieurs de la machine s'engagent sur les crochets de tirants inférieurs du tracteur.
 10. Relever le circuit hydraulique à 3 points du tracteur jusqu'à ce que les douilles à billes s'engagent dans les crochets du bras inférieur et se verrouillent automatiquement.
 11. Accoupler le tirant supérieur depuis le siège du tracteur via les crochets du tirant supérieur avec le point d'attelage supérieur de l'attelage à trois points.
- ® Le crochet du tirant supérieur se verrouille automatiquement.



Fig. 29



Les bras d'attelage inférieurs du tracteur doivent pouvoir osciller verticalement pendant le travail.

12. S'assurer par un contrôle visuel que les crochets des tirants supérieur et inférieur sont correctement verrouillés avant de démarrer.



Fig. 30

13. Desserrer les boulons de fixation (Fig. 32/1)
14. Relever les béquilles (Fig. 31/1)
 - Relever la béquille intérieure (Fig. 32/2)
 - Relever la béquille extérieure (Fig. 32/3)



Fig. 31

15. Fixer les boulons de fixation (Fig. 32/1) et les bloquer avec la goupille d'arrêt.



Fig. 32



Vérifiez le cheminement des conduites d'alimentation. Les conduites d'alimentation

- doivent suivre facilement tous les mouvements dans les virages, sans tension, cintrage ou frottement,
- ne doivent pas frotter contre des éléments étrangers.

7.2.2 Attelage du semoir au Packer

Le semoir est attelé au bras inférieur du cadre du Packer de la même manière.

Procédez comme indiqué dans le mode d'emploi du semoir.



En cas d'utilisation d'un GPS-Switch, la géométrie de la machine doit être adaptée avec l'ordinateur de mission si la longueur du timon de la machine (Fig. 33/2) change.

Semoir (Fig. 33/2) attelé au Packer à pneus (Fig. 33/1).

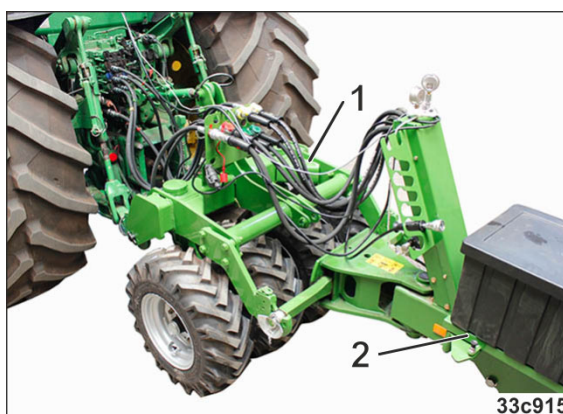


Fig. 33

7.3 Dételage de la machine

1. Vérifier soigneusement que la machine ne présente pas de défauts visibles à l'oeil nu lors du dételage. Respecter ici le chapitre « Obligations de l'utilisateur », page 8.
2. Mettre les béquilles (Fig. 34/1) en position de stationnement.



Fig. 34

3. Desserrer les boulons de fixation (Fig. 35/1)
4. Baisser les béquilles extérieures (Fig. 35/3), les fixer avec les boulons de fixation et les bloquer avec la goupille d'arrêt
5. Baisser les béquilles intérieures (Fig. 35/2), les fixer avec les boulons de fixation et les bloquer avec la goupille d'arrêt.



Fig. 35

6. Décharger le bras supérieur.
 7. Déverrouiller et décrocher les crochets du bras supérieur du siège du tracteur.
 8. Décharger le bras inférieur.
 9. Déverrouiller et décrocher les crochets du bras inférieur depuis le siège du tracteur..
 10. Avancer le tracteur d'env. 25 cm.
- L'espace ainsi libéré entre le tracteur et la machine permet d'accéder plus facilement aux éléments pour désaccoupler les conduites d'alimentation.



Fig. 36

11. Immobiliser le tracteur afin d'éviter tout démarrage ou déplacement accidentel ; voir pour ce faire le chapitre « Démarrage et déplacement accidentels du tracteur », à partir de la page 45.
12. Débrancher les conduites d'alimentation (voir 48, chap. 7.1.2) et l'installation d'éclairage.
13. Déposer les conduites d'alimentation dans la penderie de flexibles (Fig. 37/1).



Fig. 37

8 Utilisation de l'outil



AVERTISSEMENT

Risques de glisser, de trébucher ou de tomber en montant / en transportant des personnes de façon non autorisée sur la machine, la passerelle de chargement ou les marches menant à la passerelle de chargement.

Le transport de personnes sur la machine et/ou la montée sur une machine en marche est interdit.

Faites descendre les personnes de la passerelle et de la plateforme de chargement avant de démarrer la machine.

8.1 Utilisation

1. Mettre le Packer en position de travail au début du champ.
 - 1.1 Éloignez les personnes présentes à une distance minimale de 20 m par rapport à la machine.
 - 1.2 Descendre/abaisser le bras inférieur du tracteur jusqu'à ce que le cadre de la machine soit à l'horizontale.
2. Mettre le semoir en position de travail conformément au mode d'emploi.
3. Si nécessaire, corriger la position du cadre du Packer en réglant le bras supérieur (Fig. 39/1).



Fig. 38



Fig. 39



Prudence accrue lors du virage en tournière :

- La courbe de virage de la machine change en raison de l'utilisation du Packer

8.2 Déplacements sur la voie publique



DANGER

- En cas de déplacement sur route avec une machine relevée, le levier de commande sur le tracteur doit être verrouillé contre l'abaissement et le repliage !
- Vérifiez le fonctionnement du système d'éclairage !
- Lors du transport de la machine, les feux du tracteur ne doivent pas être recouverts.
- Il est interdit de dépasser la largeur de transport de 3 m !
- Adapter la conduite : le montage du Packer modifie le comportement de conduite de la machine attelée !

Placer en position de transport la combinaison montée sur le tracteur :

- Trajet uniquement avec Packer relevé
- d'autres données sont disponibles dans le mode d'emploi de votre semoir.

La vitesse maximale autorisée¹⁾ s'élève à

→ 25 km/h pour les tracteurs avec Packer porté et semoir tracté.

Réduisez considérablement la vitesse, en particulier sur les routes et chemins en mauvais état !

- ¹⁾ La vitesse admissible pour les appareils de travail montés est réglementée de différentes façons dans le code de la route correspondant des différents pays. Renseignez-vous auprès de l'importateur / du distributeur local de la machine sur la vitesse maximale autorisée sur route.

Lors des déplacements sur les routes et chemins publics, le tracteur et la machine doivent satisfaire aux règles nationales de la circulation (en Allemagne, StVZO et StVO) et aux consignes de prévention des accidents (en Allemagne, celles de la caisse d'assurance professionnelle).

Il incombe au propriétaire du véhicule et au conducteur de respecter les réglementations en vigueur.

9 Nettoyage, entretien et réparation



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, arrachement, happement, enroulement, coincement, saisie et choc dans les cas suivants :

- abaissement accidentel de la machine relevée via le circuit hydraulique 3 points du tracteur,
- abaissement accidentel d'éléments relevés et non immobilisés de la machine.
- démarrage et déplacement accidentels de l'ensemble tracteur et machine.

Immobilisez le tracteur et la machine afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels, avant de procéder aux opérations de nettoyage, d'entretien et de réparation. Lisez pour cela page 45.



DANGER !

- Respectez les consignes du chapitre « Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur » en page 26 lors du nettoyage, de la maintenance et de l'entretien.
- Toujours utiliser des éléments de soutien appropriés lors des opérations de maintenance sur une machine relevée.
- Vérifiez le fonctionnement du système d'éclairage !



- Lors des opérations d'entretien avec application d'une peinture dans la foulée, les graphiques produits et les panneaux indicateurs doivent être renouvelés !
- Remplacer les pièces usées et endommagées. Utiliser uniquement des pièces d'origine !
- Nettoyer les outils après leur utilisation !

9.1 Nettoyage



- Lubrifier la machine après le nettoyage, en particulier après l'utilisation d'un nettoyeur haute pression, d'un nettoyeur vapeur ou d'agents liposolubles.
- Respectez les réglementations en vigueur concernant la manipulation et l'élimination des détergents.

Nettoyage avec un nettoyeur haute pression/nettoyeur vapeur



- En cas d'utilisation d'un nettoyeur haute pression ou d'un nettoyeur vapeur, respecter impérativement les points suivants :
 - Ne pas nettoyer les composants électriques.
 - Ne jamais orienter le jet de la buse du nettoyeur haute pression ou du nettoyeur vapeur directement sur les points de lubrification et les paliers.
 - Conserver systématiquement une distance d'au moins 300 mm entre la buse du nettoyeur haute pression ou du nettoyeur vapeur et la machine.
 - Respecter les règles de sécurité relatives à la manipulation des nettoyeurs haute pression.

9.2 Planning de maintenance



Respectez les périodicités d'entretien en fonction du délai atteint en premier.

Les durées, le kilométrage ou les périodicités d'entretien citées dans les éventuelles documentations fournies sont prioritaires.

Première mise en service	Avant la première mise en service	Atelier spécialisé	Vérifier les conduites flexibles hydrauliques et assurer leur entretien. Cette révision doit être inscrite sur le carnet d'entretien par l'exploitant.	Chap. 9.3.1
			Contrôle de la pression de gonflage	Chap. 9.4
	Au bout des 10 premières heures de fonctionnement	Atelier spécialisé	Vérifier les conduites flexibles hydrauliques et assurer leur entretien. Cette révision doit être inscrite sur le carnet d'entretien par l'exploitant.	Chap. 9.3.1
		Atelier spécialisé	Vérifier que tous les raccords vissés sont bien serrés.	Chap. 9.6
régulièrement		Atelier spécialisé	Vérifier les conduites flexibles hydrauliques et assurer leur entretien. Cette révision doit être inscrite sur le carnet d'entretien par l'exploitant.	Chap. 9.3.1
			Contrôle de la pression de gonflage	Chap. 9.4
	<u>Avant le début du travail</u> (tous les jours)		Éliminer les zones de frottement au niveau des conduites hydrauliques et des tubes.	Chap. 9.3.1
	<u>Toutes les heures</u> (par ex. lors du remplissage de la trémie de semence)		Contrôle et élimination des salissures	Chap. 9.1
	<u>Une fois le travail terminé</u> (tous les jours)		Nettoyer la machine (si nécessaire).	Chap. 9.1
	<u>Toutes les 50 heures de service</u>	Atelier spécialisé	Vérifier les conduites flexibles hydrauliques et assurer leur entretien. Cette révision doit être inscrite sur le carnet d'entretien par l'exploitant.	
	<u>toutes les 2 semaines</u> (au plus tard toutes les 100 heures de service)		Contrôle de la pression de gonflage	Chap. 9.4

9.3 Circuit hydraulique



AVERTISSEMENT

Risque d'infection provoqué par de l'huile de circuit hydraulique projetée sous haute pression, qui traverse l'épiderme.

- Les interventions sur le circuit hydraulique doivent être réalisées exclusivement par un atelier spécialisé.
- Dépressurisez complètement le circuit hydraulique avant toute intervention sur celui-ci.
- Utilisez impérativement les outillages appropriés pour la recherche de fuites.
- N'essayez en aucune circonstance de colmater avec la main ou les doigts une fuite au niveau de conduites hydrauliques.

Du fluide s'échappant sous haute pression (huile hydraulique) peut traverser l'épiderme et provoquer des blessures corporelles graves.

En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin. Risque d'infection.



- Lors du branchement des conduites hydrauliques au circuit hydraulique du tracteur, assurez-vous que les circuits hydrauliques du tracteur et de la machine ne sont pas sous pression.
- Vérifiez le branchement correct des conduites hydrauliques.
- Vérifiez régulièrement le bon état et la propreté des conduites hydrauliques et des branchements.
- Faites examiner au moins une fois par an les conduites hydrauliques par un spécialiste afin de vous assurer de leur bon état.
- Remplacez les conduites hydrauliques endommagées ou usées. Utilisez uniquement des conduites flexibles hydrauliques d'origine AMAZONE.
- La durée d'utilisation des conduites hydrauliques ne doit pas excéder six ans, en incluant une durée de stockage possible de deux ans au maximum. Même en cas de stockage conforme et de sollicitation autorisée, les flexibles et raccords flexibles sont soumis à une usure naturelle, ainsi leur durée de stockage et d'utilisation doit être limitée. La durée d'utilisation peut toutefois être déterminée sur la base de valeurs d'expérience, en particulier en tenant compte du potentiel de risque. D'autres valeurs de référence peuvent être déterminantes pour les tuyaux et conduites flexibles en thermoplastiques.
- Éliminez l'huile usagée selon les prescriptions. En cas de problème d'élimination, contactez votre fournisseur d'huile.
- Conservez l'huile hydraulique hors de portée des enfants.
- Faites attention à ne pas contaminer la terre ou l'eau avec de l'huile hydraulique.

9.3.1 Marquage des conduites hydrauliques

Le marquage sur l'embout fournit les informations suivantes :

- (1) Identification du fabricant de la conduite hydraulique (A1HF)
- (2) Date de fabrication de la conduite flexible hydraulique (1102 = année / mois = février 2011)
- (3) Pression de service maximale autorisée (210 bar).

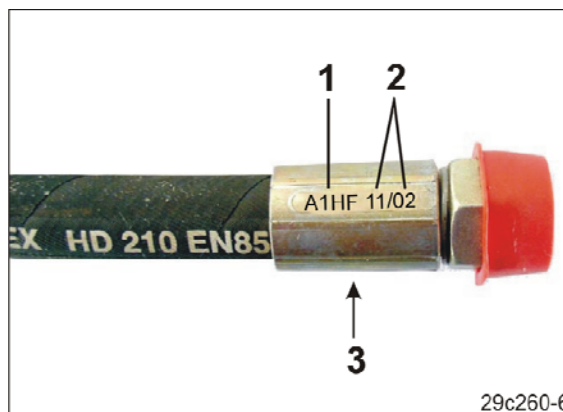


Fig. 40

9.3.2 Critères d'inspection concernant les conduites hydrauliques



Pour votre propre sécurité, respectez les critères d'inspection suivants.

Remplacez les conduites hydrauliques si, lors de l'inspection, vous effectuez l'une des constatations suivantes :

- Détérioration de la couche extérieure jusqu'à la garniture (par ex. zones de frottement, coupures, fissures).
- Fragilisation de la couche extérieure (formation de fissures sur l'enveloppe).
- Déformations ne correspondant pas à la forme naturelle du tuyau flexible ou de la conduite. Que ce soit à l'état sans pression ou sous pression, ou en flexion (par ex., séparation de couches, formation de bulles, points d'écrasement, plis).
- Zones non étanches.
- Détérioration ou déformation de la garniture du flexible (fonction d'étanchéité réduite) ; les petites détériorations limitées superficielles ne nécessitent pas forcément un remplacement.
- Flexible se détachant de l'embout.
- Corrosion de l'embout, entraînant une réduction de la fonction et de la solidité.
- Non-respect des spécifications de montage.
- Dépassement de la durée d'utilisation de 6 ans.

La date de fabrication de la conduite hydraulique sur la robinetterie plus 6 ans est déterminante. Si la date de fabrication indiquée sur le raccord est « 2011 », la durée d'utilisation prend fin en février 2017. Voir à ce sujet « Marquage des conduites flexibles hydrauliques ».

9.3.3 Pose et dépose des conduites hydrauliques



Lors de la pose et de la dépose des conduites hydrauliques, respectez impérativement les consignes suivantes :

- Utilisez uniquement des conduites flexibles hydrauliques d'origine AMAZONE.
- Veillez toujours à la propreté.
- Vous devez toujours poser les conduites hydrauliques de telle sorte que, dans tous les états de fonctionnement,
 - elles ne soient pas soumises à une traction, hormis celle induite par leur poids.
 - il n'y ait pas d'écrasement sur les petites longueurs.
 - il n'y ait pas d'actions mécaniques extérieures sur les conduites hydrauliques.

Évitez un frottement des flexibles sur les éléments de la machine ou entre eux, en les disposant et les fixant correctement. Protégez, le cas échéant, les conduites hydrauliques par des gaines protectrices. Couvrez les éléments à arêtes vives.

 - les rayons de courbure autorisés ne soient pas dépassés.
- En cas de branchement d'une conduite hydraulique sur des pièces mobiles, il faut mesurer la longueur de flexible de telle sorte que la plage de mouvement totale ne soit pas inférieure au plus petit rayon de courbure autorisé et/ou que la conduite ne soit pas soumise en outre à une traction.
- Fixez les conduites hydrauliques aux emplacements prévus à cet effet. Évitez les colliers pour flexible aux endroits où ils empêchent le mouvement naturel et la modification de longueur du flexible.
- Il est interdit de peindre les conduites hydrauliques.

9.4 Vérification de la pression de gonflage des pneumatiques du châssis

Vérifiez le respect de la pression de gonflage des pneumatiques.

Pneumatiques	Pression de gonflage des pneus
Pneumatiques 10,0/75-15	2,5 bar



Fig. 41



Respecter les intervalles de contrôle (voir chap. « Plan de maintenance et d'entretien – Aperçu »).

9.5 Contrôle visuel des chevilles de bras inférieurs

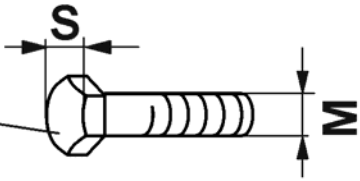


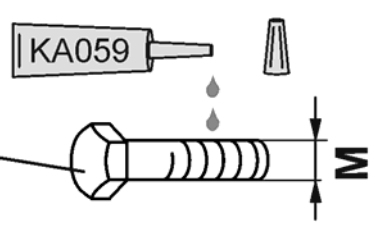
AVERTISSEMENT

Risques d'accidents par écrasement, happement, saisie et choc si la machine se détache accidentellement du tracteur.

Lors de chaque attelage de la machine, vérifiez que les axes de bras inférieurs ne présentent pas de défauts visibles à l'œil nu. En cas de signes manifestes d'usure des axes de bras inférieurs, remplacez la flèche d'attelage.

9.6 Couples de serrage des vis

8.8 10.9 12.9 				
M	S	Nm		
		8.8	10.9	12.9
M 8	13	25	35	41
M 8x1		27	38	41
M 10	16 (17)	49	69	83
M 10x1		52	73	88
M 12	18 (19)	86	120	145
M 12x1,5		90	125	150
M 14	22	135	190	230
M 14x1,5		150	210	250
M 16	24	210	300	355
M 16x1,5		225	315	380
M 18	27	290	405	485
M 18x1,5		325	460	550
M 20	30	410	580	690
M 20x1,5		460	640	770
M 22	32	550	780	930
M 22x1,5		610	860	1050
M 24	36	710	1000	1200
M 24x2		780	1100	1300
M 27	41	1050	1500	1800
M 27x2		1150	1600	1950
M 30	46	1450	2000	2400
M 30x2		1600	2250	2700

A2-70 A4-70 												
M	M4	M5	M6	M8	M10	M12	M14	M16	M18	M20	M22	M24
Nm	2,3	4,6	7,9	19,3	39	66	106	162	232	326	247	314





10 Notes



Place pour vos notes.

[illegible]



AMAZONEN-WERKE

H. DREYER SE & Co. KG

Postfach 51	Tel.: + 49 (0) 5405 501-0
D-49202 Hasbergen-Gaste	Telefax: + 49 (0) 5405 501-234
Allemagne	e-mail: amazone@amazone.de
	http:// www.amazone.de

Succursales : D-27794 Hude • D-04249 Leipzig • F-57602 Forbach
Filiales en Angleterre et en France

Constructeur d'épandeurs d'engrais, de pulvérisateurs, de semoirs, d'outils de préparation du sol et
d'équipements à usage communal
